

CR CFDT-DTBS du CSA Local du 29 janvier 2026

CFDT DTBS

Cher(e)s collègues,

Lors du CSAL du 29 janvier 2026, les représentants de la CFDT, SNE-FSU et FO ont décidé d'exercer une action de boycott des instances locales de la DTBS en quittant la séance après la lecture de leur déclaration préalable commune.

Nous vous avons transmis par mail cette déclaration de l'intersyndicale qui a été présentée au Directeur de la DTBS.

- 1** Rencontre proposée
La direction a proposé une rencontre avec l'ensemble des représentants de l'intersyndicale.
- 2** Nos objectifs
Nous saisisons cette occasion pour réitérer nos revendications légitimes en leur exposant leur bien fondé et leur faire part du mal-être global vécu par les agents.

 **Soyez assurés que nous vous tiendrons informés des réponses qui nous seront apportées et des suites à donner à l'action de l'intersyndicale engagée.**

Les représentants CFDT-VNF au CSA Local de la DTBS.